

25 techniques d'animation pour promouvoir la santé

Extraits

Alain DOUILLER et coll.

2015

Sommaire

Sommaire des fiches techniques	10
Préface d'André Aoun	11
Préface de Bertrand Garros (première édition)	13
Introduction	17
Animer des groupes pour promouvoir la santé	27
Le contexte singulier de la promotion de la santé	29
S'interroger sur les valeurs et le sens de ses interventions	35
Adopter une démarche de projet	39
Animer un groupe	45
Choisir et utiliser une technique d'animation	57
Comment choisir une technique d'animation ?	59
Fiches techniques	65
Pour aller plus loin	153
Évaluer son animation	155
Ressources complémentaires	159
Annexes	163
Annexe 1. La charte d'Ottawa	165
Annexe 2. Les apports de la recherche sur la dynamique de groupe	171

Sommaire des fiches techniques

Présentation croisée	66
CV imaginaire	68
Portrait chinois	70
Blason de présentation	73
Blason des idées	76
Écouteur, écouté	79
Brainstorming	82
Photolangage®	85
Autour du mot	89
Mur écrit	92
Focus group	95
Ciné santé	100
Dadoo village	105
Doutes et certitudes	109
Jeu de la ligne	112
Pour/neutre/contre	115
Tour de table des idées	118
Jeu des enveloppes	120
Pyramide	124
Carte mentale	128
Petits papiers	133
Abaque de Régnier®	136
Scénario catastrophe	141
Jeu de la tentation	144
Technique d'évaluation orale	147
Échelle du temps	150

Introduction

▼ À qui s'adresse ce livre ?

Marina, infirmière scolaire au collège Jean Giono, est chargée d'intervenir auprès d'une classe de troisième pour une séquence sur la vie affective et les moyens de contraception. Jean-François, éducateur pour la santé dans une association, doit assurer un cours sur les concepts en santé publique dans une formation pour travailleurs sociaux. Mireille, animatrice auprès de personnes âgées, organise une action sur la prévention des effets de la canicule dans une maison de retraite. Jean-Baptiste, conseiller et formateur en mission locale, prépare une séance pour de jeunes adultes sur la remise en confiance et l'estime de soi. Michel, enseignant en lycée, anime un débat sur les notions comparées de compétition et de coopération dans un temps de « vie de classe ». Brigitte, médecin hospitalier, prépare une séance d'éducation thérapeutique pour un groupe de patients diabétiques... Nombreux sont les acteurs et les lieux d'intervention de la promotion de la santé comme les publics auxquels elle s'adresse.

Intervenir comme Marina ou Michel auprès de publics scolaires, ou encore mobiliser les professionnels d'un territoire dans le cadre d'un atelier santé ville, permettre à des détenus de s'exprimer sur la question des addictions, animer un débat sur les priorités de santé entre les habitants d'un quartier, rechercher avec eux des solutions à un problème identifié, produire des idées, faire des choix... sont autant de situations où la relation individuelle et la seule transmission de savoirs s'avèrent inadaptées. Le travail de groupe apporte une dimension supplémentaire et requiert des techniques d'animation spécifiques.

Si de telles techniques s'utilisent dans d'autres contextes que celui de la santé publique et sont souvent issues d'autres univers (l'animation, les sciences humaines, le management, le marketing...), leurs usages, leurs objectifs et les modalités de leurs mises en œuvre sont très spécifiques à ce champ. Or, il n'existait jusqu'alors aucun guide publié sur la question, tentant tout à la fois de prendre en compte les particularités fortes de la promotion de la santé et de présenter leur mise en œuvre concrète et pratique dans des séances d'animation de groupe.

L'objectif de cet ouvrage est ainsi d'aider Marina, Jean-Baptiste, Michel et tous les animateurs réguliers ou occasionnels à assurer des interventions auprès de groupes dans un objectif de promotion de la santé. Et pour cela, de revenir sur les bases conceptuelles de l'animation et de la promotion de la santé, de présenter une sélection de techniques éprouvées par des acteurs de terrain en les illustrant d'exemples d'utilisation et de faire un lien systématique entre ces techniques et des objectifs de promotion de la santé.

▼ Qui sommes-nous et comment avons-nous conçu cet ouvrage ?

Le parti pris de cet ouvrage est de s'ancrer dans une pratique et une expérience : celles du réseau des comités d'éducation pour la santé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur auquel nous appartenons. Nos associations, dont les missions sont d'accompagner et de soutenir les projets de prévention dans un département et une région, proposent des formations, des services documentaires, de l'aide méthodologique. Ces services sont développés dans le cadre de missions permanentes, soutenues par l'agence régionale de santé et les départements, et dans celui du pôle régional de compétences, soutenu par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé. Nos associations développent également des programmes d'éducation pour la santé auprès de publics variés (scolaires, personnes âgées, détenus, etc.). À travers ce livre, notre volonté est de partager nos savoir-faire dans l'utilisation de techniques d'animation en promotion de la santé.

Pour concevoir cet ouvrage, nous avons dans un premier temps recensé toutes les techniques d'animation que nous avons expérimentées, comme animateurs ou comme participants. Puis nous avons sélectionné celles qui nous sont apparues les plus opérantes et les plus utiles : celles dont nous nous servons réellement et que nous nous sentons prêts à recommander. Dans un second temps, nous avons élaboré une grille de présentation des techniques, rédigé chacun un lot de fiches, puis nous les avons discutées collectivement. Le lecteur trouvera ainsi dans ce guide non pas un inventaire de toutes les techniques d'animation existantes ou connues, mais celles que nos pratiques nous ont permis d'expérimenter et d'apprécier.

Nous avons conçu cet ouvrage comme un outil de travail pour les professionnels, un guide à la fois pratique et conceptuel. Si les techniques d'animation ont en effet une visée résolument pratique, notre préoccupation, tout au long de la rédaction, a été de ne pas détacher cette dimension pratique d'une réflexion préalable exigeante sur les intentions et les objectifs des animations.

En particulier, il nous importait de partager avec le lecteur les préalables que nous posons à nos interventions, dont les principaux sont les suivants :

- les représentations et les attentes au sein d'un groupe sont diverses ;
- les personnes ne sont jamais totalement ignorantes d'un sujet ;
- la dynamique d'un groupe produit de l'intelligence collective ;
- pour faire sens et être intégrées, les connaissances doivent s'ancrer dans une expérience ;
- les environnements et les contraintes des personnes sont toujours à prendre en considération.

▼ Mode d'emploi de l'ouvrage

Le socle principal de ce livre est composé de trois chapitres. Le premier, intitulé *Animer des groupes pour promouvoir la santé*, a pour objectif de situer la démarche d'animation dans le contexte singulier de la promotion de la santé et de poser les jalons pour l'utilisation des techniques présentées : être au clair sur les concepts de promotion de la santé ; interroger les valeurs et le projet qui nous animent face à un groupe ; adopter une démarche de projet ; avoir des repères théoriques et surtout pratiques en matière de dynamique de groupe ; avoir défini son positionnement face au groupe et préparer son animation. L'objectif de cette partie est de mettre à disposition les connaissances de base indispensables en éducation et promotion de la santé pour mener une animation de groupe dans ces domaines.

Le second chapitre, à visée plus directement pratique, *Choisir et utiliser une technique d'animation*, se présente sous forme de fiches techniques qui détaillent tous les éléments utiles à la compréhension et à la mise en œuvre d'une technique d'animation : description, intérêts, objectifs, résultats attendus, public, taille du groupe, durée minimum, organisation matérielle, préparation, déroulement, recommandations particulières, variantes, exemples d'utilisation, éléments pour en savoir plus. Il débute par deux tableaux récapitulatifs pour aider le lecteur à choisir une technique en fonction de ses objectifs.

Enfin, un dernier chapitre aborde la question de l'évaluation et donne accès à des ressources complémentaires.

Ainsi, nous conseillons aux plus novices de commencer par la première partie pour s'imprégner du champ de la promotion de la santé, s'interroger sur leurs intentions, réfléchir à la place de leur action et revêtir les habits d'animateurs de groupe. Les animateurs plus expérimentés sauront trouver au fil de ces pages les éléments utiles pour renforcer leur savoir-faire et élargir la palette des techniques qu'ils utilisent.

▼ Quelques définitions pour bien nous comprendre

Avant d'aller plus loin, il nous paraît utile de revenir sur les définitions des nombreux termes associés à notre domaine et la façon dont nous les utilisons dans cet ouvrage.

La santé publique

Dans son glossaire¹ publié en 1999, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé publique comme la « science et [l']art de favoriser la santé, de prévenir la maladie et de prolonger la vie grâce aux efforts organisés de la société ».

La santé publique aborde la santé de façon collective et dans toutes ses dimensions. Son objectif est d'améliorer l'état de santé de la population. Elle fait appel à de nombreuses disciplines : épidémiologie, démographie, sociologie, économie de la santé...

Ses fonctions essentielles définies par l'OMS en 1997 sont :

- la prévention ;
- la surveillance et le contrôle des maladies (transmissibles et non transmissibles) ;
- la surveillance de l'état sanitaire de la population,
- la promotion de la santé ;
- la santé au travail ;
- la protection de l'environnement ;
- la législation et la réglementation en santé publique ;
- la planification et la gestion de la politique sanitaire ;
- les soins pour les groupes vulnérables et les populations à risques.

La promotion de la santé

La charte d'Ottawa (présentée en annexe page 165) définit la promotion de la santé comme le processus qui confère aux individus et aux populations les moyens de prendre en charge leur propre santé.

Cette conception correspond à une vision moderne de la santé publique. Elle prend en compte à la fois la complexité de la notion de santé et la relativité des libertés individuelles dans l'adoption des comportements de santé, notamment en s'appuyant sur les approches de santé communautaire.

1. Nutbeam D. Glossaire de la promotion de la santé, OMS, 1999, 34 p. Version révisée du document de travail utilisé pour la conférence de Djakarta [21-25 juillet 1997], cet outil propose des définitions de mots et expressions essentiels en promotion de la santé, précise la provenance de chacune de ces définitions et commente ou complète chacun de ces termes.

La santé communautaire

Selon Michel Manciaux, Jean-Pierre Deschamps et Marie-Thérèse Fritz, « On peut dire qu'il y a démarche de santé communautaire quand les membres d'une collectivité – géographique, professionnelle ou sociale –, réfléchissant ensemble à leurs problèmes de santé, individuels et collectifs, expriment des besoins prioritaires et participent activement à la mise en place, au déroulement et à l'évaluation des activités les plus aptes à répondre à ces besoins² ».

L'action communautaire désigne ainsi les efforts déployés par les communautés pour accroître leur maîtrise sur les déterminants de santé et améliorer cette dernière.

La prévention

Dans sa conception initiale, la prévention s'attachait à réduire la fréquence et les conséquences des maladies et des accidents. Ce qui amenait à opérer, selon l'Organisation mondiale de la santé, la catégorisation suivante centrée sur les risques :

- la prévention primaire intervient en amont pour diminuer l'incidence d'une maladie. Elle agit par exemple sur les consommations de sucre et de graisse pour réduire le risque d'obésité ou sur la consommation de tabac pour réduire le risque de cancer du poumon ;
- la prévention secondaire agit pour diminuer la prévalence des maladies : elle concerne toutes les mesures de détection précoce ou de dépistage ;
- la prévention tertiaire vise à diminuer chez les malades la prévalence des handicaps et des séquelles ;
- la prévention quaternaire, enfin, concerne l'accompagnement de l'invalidité et de la fin de vie.

À ces définitions anciennes mais encore souvent utilisées, se substitue une définition plus actuelle, centrée sur les populations, qui distingue³ :

- une prévention généralisée (ou universelle), qui s'adresse à toute la population quel que soit son état de santé ;
- une prévention sélective qui cible des sous-groupes de population, pouvant présenter des vulnérabilités ou des risques spécifiques (exemple : les travailleurs du bâtiment) ;
- une prévention ciblée (ou indiquée), destinée aux personnes présentant des troubles, des maladies ou des facteurs de risques repérés (exemple : les jeunes ayant une consommation excessive d'alcool).

2. Manciaux M., Deschamps J.-P., Fritz M.-T. *Santé de la mère et de l'enfant, nouveaux concepts en pédiatrie sociale*. Flammarion Médecine-Sciences, 1984, p. 31.

3. Gordon R.-S., "An operational classification of disease prevention", *Public Health Reports*, 1983, 3-4, vol. 98, n°2, p. 105-107.

Si elles s'appuient de plus en plus sur les mêmes modes d'intervention, la prévention et la promotion de la santé se distinguent encore par :

- leurs finalités;
- leurs rapports avec le public;
- leurs contenus éducatifs;
- leurs conceptions de la santé.

L'éducation pour la santé

Claude Michaud définit l'éducation pour la santé comme un « processus long de découverte ou d'apprentissage de savoirs (connaissances), de savoir-être (attitudes, représentations, croyances) et de savoir-faire (aptitudes, habiletés) permettant de donner les moyens à un individu ou à un groupe d'exercer un choix par rapport à des comportements de santé⁴ ». Dans un esprit proche, le Plan national d'éducation pour la santé proposait en 2001 une définition plus détaillée⁵ : « L'éducation pour la santé s'inscrit dans une politique de promotion de la santé telle que définie par l'Organisation mondiale de la santé en 1986, dans la charte d'Ottawa. Elle est une condition de réussite des autres mesures de santé publique : campagnes de dépistage, protection de l'environnement, amélioration de la qualité et de l'accessibilité des soins, etc. Mission de service public intégrée au système de santé et au système éducatif, elle a pour but que chaque citoyen acquière tout au long de sa vie les compétences et les moyens qui lui permettront de promouvoir sa santé et sa qualité de vie ainsi que celles de la collectivité. Elle s'adresse à la population dans toute sa diversité avec le souci d'être accessible à chacun. Elle informe et interpelle tous ceux qui, par leur profession ou leur mandat, exercent une influence sur la santé de la population, au travers des décisions qu'ils prennent ou des conduites qu'ils adoptent. En privilégiant toujours une approche globale des questions de santé, elle utilise des portes d'entrée variées :

- des thèmes particuliers : la nutrition, le tabac, la contraception, les accidents, les vaccinations, l'accès aux soins, le sida, le cancer, les allergies, etc.
- des catégories de population : les jeunes, les femmes enceintes, les personnes âgées, les personnes en situation de précarité, etc.
- des lieux de vie : la famille, l'école, le quartier, l'entreprise, l'hôpital, la prison, etc.

4. Michaud C., Rapport d'activité 2004, CODES du Doubs, 2005.

5. Ministère de l'emploi et de la solidarité, Comité français d'éducation pour la santé, Plan national d'éducation pour la santé, février 2001. <http://www.inpes.sante.fr/70000/dp/01/dp010228.pdf>

Un programme d'éducation pour la santé comporte des actions de trois natures différentes, articulées entre elles de façon cohérente et complémentaire :

- des campagnes de communication, d'intérêt général, dont l'objectif est de sensibiliser la population à de grandes causes de santé et de contribuer à modifier progressivement les représentations et les normes sociales ;
- la mise à disposition d'informations scientifiquement validées sur la promotion de la santé, les moyens de prévention, les maladies, les services de santé, en utilisant des supports et des formulations variés, adaptés à chaque groupe de population ;
- des actions éducatives de proximité qui, grâce à un accompagnement individuel ou communautaire, permettent aux personnes et aux groupes de s'approprier des informations et d'acquérir des aptitudes pour agir dans un sens favorable à leur santé et à celle de la collectivité.»

Les approches et les pratiques de l'éducation pour la santé continuent d'évoluer. D'une pratique centrée sur les personnes, considérées individuellement ou en groupes, l'éducation pour la santé, très inspirée par la promotion de la santé, s'oriente aussi vers l'intervention sur le cadre de vie.

L'éducation thérapeutique

« L'éducation thérapeutique, ou éducation du patient, fait partie de l'éducation pour la santé. Elle s'adresse aux personnes engagées dans une relation de soins et à leur entourage. Elle est intégrée aux soins et mise en œuvre par les différents professionnels de santé exerçant en ville ou à l'hôpital.

Elle aide notamment les personnes atteintes d'une pathologie — telle que le diabète, l'épilepsie, l'asthme ou le cancer — à assumer au quotidien leur maladie et ses conséquences sur la vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale, à gérer leur traitement, à prévenir les complications et les rechutes.

Elle concerne également les personnes qui présentent certains facteurs de risque comme l'hypertension artérielle. Elle est aussi mise en œuvre dans des situations telles que la maternité ou la préparation à l'accouchement⁶. »

6. *Ibid.*

Choisir et utiliser une technique d'animation

3 fiches techniques



Présentation croisée

Une technique de présentation participative où les membres du groupe font d'abord connaissance deux à deux.

Description	Dans un premier temps, les participants réunis en binômes se présentent entre eux. En grand groupe, chacun a ensuite la charge de présenter son coéquipier.
Intérêts	Simple d'utilisation, la présentation croisée permet de sortir du traditionnel tour de table. Elle instaure un climat d'écoute et une dynamique de groupe progressive. Elle place immédiatement chaque participant dans une attitude active et de décentration de soi-même. Chacun est amené à prendre la parole devant le groupe.
Objectifs d'animation	Permettre de se présenter, de faire connaissance. Favoriser un climat de confiance, une dynamique de groupe. Recueillir les besoins, les attentes.
Résultats attendus	Connaissance des participants entre eux. Climat favorable à l'écoute mutuelle.
Public	Tout public.
Taille du groupe	6 à 30 personnes. En cas de nombre impair, constituer un binôme avec un participant.
Durée minimum	30 minutes. La durée est fonction du nombre de participants.
Organisation matérielle	Tableau et feutres. Feuilles et stylos.
Préparation	Déterminer des critères de présentation (exemples : nom, profession, centres d'intérêts, loisirs, attentes, ce que vous avez envie de dire de vous à ce moment précis...). Choisir les critères et leur nombre en fonction du temps disponible, du thème réunissant le groupe et du profil des participants. Inscrire les critères proposés au tableau.

Dérroulement	<p>Introduction — 3 minutes Présenter l'objectif et le déroulement de l'animation. Demander aux participants de se répartir en binômes en choisissant une personne inconnue ou peu connue d'eux.</p> <p>Étape 1. Présentations en binôme — 2 □ 5 minutes Une fois les participants réunis deux par deux, leur demander de se présenter mutuellement. Au sein de binômes, à tour de rôle, chacun doit se présenter à l'autre pendant 5 minutes selon les critères inscrits au tableau. Celui qui écoute doit poser des questions et éventuellement prendre des notes pour pouvoir ensuite présenter son partenaire au groupe.</p> <p>Étape 2. Préparation de la présentation de son partenaire — 2 minutes Inviter les participants à préparer la présentation de leur partenaire à partir des informations qu'ils ont recueillies.</p> <p>Étape 3. Présentations mutuelles — 1 à 2 minutes par participant Demander à chaque participant de présenter son partenaire au groupe. Proposer à la personne présentée de compléter ou de rectifier si besoin la présentation. Ponctuer les prises de parole en remerciant les participants. Terminer en interrogeant le groupe sur le vécu de ces présentations.</p>
Recommandation particulière	Demander aux participants d'effectuer leur présentation de façon bienveillante.
Variantes	<p>Lors de l'étape 1, demander aux participants d'interviewer leur partenaire pour recueillir les critères demandés.</p> <p>Proposer aux participants de rédiger un portrait de leur partenaire (avec des phrases construites) en augmentant le temps de préparation (15 minutes). Ce portrait est ensuite lu au groupe.</p>
Exemples d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre d'une classe de CM2 faisant l'objet d'un programme de promotion de l'activité physique, en utilisant les critères suivants : prénom, activités extrascolaires, centres d'intérêts. - Dans le cadre d'une séance sur le racisme et le respect avec des adolescents, en utilisant les critères suivants : nom, prénom, une personne de votre famille d'origine étrangère, votre plat préféré. - Au cours d'une formation de professionnels, avec les items : nom, prénom, profession, organisme, attentes par rapport à la formation.



CV imaginaire

Une technique de présentation qui sollicite la créativité des participants.

Description	À partir de rubriques mêlant imagination et réalité, les participants se présentent en utilisant la technique de leur choix : collage, dessin ou écriture.
Intérêts	Le CV imaginaire est une technique de présentation originale, intéressante lorsque l'on a du temps. Elle aide les participants, même les plus réservés, à se dévoiler en faisant appel à leur créativité.
Objectifs d'animation	Permettre de se présenter, de faire connaissance. Favoriser un climat de confiance, une dynamique de groupe. Favoriser la créativité et l'imaginaire.
Résultats attendus	Présentation des participants de façon créative et originale.
Public	Tout public.
Taille du groupe	6 à 15 personnes.
Durée minimum	1 heure 20.
Organisation matérielle	Salle suffisamment spacieuse pour un travail individuel de création. Tableau. Tables. Feuilles de papier A3 et A4 de différentes couleurs. Stylos et feutres de coloriage. Tubes de colle et ciseaux. Magazines variés en quantité.
Préparation	Choisir les rubriques du curriculum vitae (CV) en fonction du temps disponible et du nombre de participants. Les rubriques suivantes sont souvent utilisées : - mon pseudonyme ou surnom ; - ma formation (mélanger réel/imaginaire) ; - mes expériences (mélanger réel/imaginaire) ; - des actions, des choses que j'ai réalisées (film, livre, invention, découverte...) et dont je suis fier (mélanger réel/imaginaire) ;

Préparation (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - mon mot préféré ; - ma couleur préférée ; - mon objet préféré ; - le message ou la maxime à inscrire sur mon tee-shirt préféré. <p>Inscrire les rubriques au tableau. Se procurer le matériel en quantité suffisante.</p>
Déroulement	<p>Introduction — 5 minutes Présenter les objectifs et le déroulement de l'animation. Présenter les rubriques du CV à renseigner.</p> <p>Étape 1. Travail personnel — 45 minutes Demander aux participants d'élaborer leur CV imaginaire à partir des rubriques proposées, en mélangeant des informations réelles et imaginaires et en utilisant, à leur convenance, le collage, le dessin, l'écriture, le coloriage...</p> <p>Étape 2. En groupe — au moins 30 minutes Inviter chaque participant à présenter son CV. Faire échanger ensuite le groupe sur le vécu de l'animation.</p>
Recommandations particulières	<p>Naviguer entre le réel et l'imaginaire représente une difficulté pour certains participants. Cette technique étant longue, l'utiliser plutôt dans le cadre d'un groupe amené à travailler ensemble dans la durée.</p>
Variante	<p>Les CV peuvent être exposés de manière anonyme (galerie des CV) pour permettre à tous les participants de les contempler. Les participants sont invités à découvrir qui se cache derrière chaque CV.</p>
Exemples d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Au près d'un groupe de mères maîtrisant peu l'écriture dans une action de soutien à la fonction parentale. - Dans une formation de plusieurs jours, auprès de professionnels du champ de l'éducation. - Au près de jeunes lycéens, en démarrage de l'année scolaire, afin d'instaurer des relations plus personnalisées.



Doutes et certitudes

Une technique intéressante pour faire le point sur un sujet à partir du savoir des participants.

Description	En petits groupes, les participants sont invités à faire l'inventaire de leurs certitudes et de leurs doutes sur un sujet donné, puis à en discuter. L'animateur renforce les savoirs justes et apporte des informations pour lever les doutes ou corriger les fausses certitudes.
Intérêts	Cette technique permet d'interroger les savoirs des participants sur un sujet et d'aborder à la fois leurs certitudes et leurs doutes.
Objectifs d'animation	Favoriser la mutualisation des savoirs et compléter l'information des participants. Favoriser le débat, confronter les idées.
Résultats attendus	Expression des savoirs sur un sujet donné. Renforcement et/ou mise en question des savoirs acquis. Développement des connaissances.
Public	Tout public, sachant écrire et lire.
Taille du groupe	12 à 15 personnes.
Durée minimum	1 heure.
Organisation matérielle	Une salle où il est possible d'organiser des petits groupes de travail. Un tableau blanc, des feuilles de papier, des stylos.
Préparation	Choisir un thème qui peut être abordé de façon normée et rationnelle sans trop de controverse et pour lequel il existe des références. Exemple : la prévention des infections sexuellement transmissibles. Scinder le thème en sous-thèmes si cela se justifie (exemple pour les infections sexuellement transmissibles : les moyens de prévention – le dépistage...). Bien s'appropriier le sujet. Préparer les feuilles pour le travail des groupes : une feuille par groupe contenant un tableau vierge de 2 colonnes avec en titre de la colonne de gauche « Les savoirs que le groupe a » et en titre de la colonne de droite « Les questions que le groupe se pose ».

Déroulement

Introduction — 3 minutes

Donner le thème et éventuellement les sous-thèmes qui seront abordés pendant la séance, présenter les objectifs et le déroulement de l'animation.

Étape 1. Recueil des savoirs — 5 minutes

Faire un tour de table rapide pour repérer les connaissances des participants. Noter les grandes lignes de ce qui est dit sur une feuille de paperboard. Il s'agit là d'une évaluation afin de préparer l'animation des groupes.

Étape 2. Travaux en groupes — 20 à 25 minutes

Sur une autre feuille de paperboard divisée en 2 colonnes, noter comme titre dans la colonne de gauche « Les savoirs que le groupe a » c'est-à-dire ses certitudes sur le sujet et dans la colonne de droite, le titre « Les questions que le groupe se pose » c'est-à-dire les doutes, les besoins de confirmation ou encore les points de désaccord dans le groupe.

LES SAVOIRS QUE LE GROUPE A	LES QUESTIONS QUE LE GROUPE SE POSE

Demander aux participants de se répartir en petits groupes (3 à 4 personnes), et de recopier à l'identique le tableau sur une feuille de papier par groupe.

Donner la consigne aux groupes d'échanger pendant 15 à 20 minutes et de remplir les 2 colonnes du tableau. Pendant ce temps, passer dans les groupes et inviter les membres à argumenter les items de la colonne de gauche ; leur opposer des arguments contradictoires et/ou des éléments de réflexion notés dans d'autres groupes afin de créer du doute et d'encourager la réflexion.

Étape 3. Plénière — 30 minutes

À cette étape, l'objectif est d'enrichir les connaissances en s'appuyant sur les travaux des groupes. Dans un premier temps, reprendre les éléments de réponse des groupes en se bornant à la colonne de gauche. Il s'agit de valoriser les savoirs détenus et de s'assurer qu'ils sont bien acquis chez tous les participants.

Déroulement (suite)	<p>Dans un second temps, répondre aux questions posées et aux incertitudes exprimées dans la colonne de droite.</p> <p>Ajouter éventuellement des éléments de savoir supplémentaires.</p> <p>Durant ces 3 phases, les participants peuvent s'exprimer, amener de nouvelles certitudes ou poser de nouvelles questions. Les inscrire au tableau en suivant le flux de la discussion avec le groupe.</p> <p>Quand la parole est « tarie » chez les participants, faire une synthèse des échanges en insistant sur les points importants.</p> <p>Terminer en interrogeant les participants sur leur vécu de l'animation.</p>
Recommandations particulières	<p>L'animateur doit bien maîtriser le thème car la technique est basée sur sa connaissance du sujet.</p> <p>L'animateur doit avoir en tête des arguments contradictoires à opposer aux participants. Ceux-ci lui permettront de déstabiliser les connaissances dans le but de les renforcer ou de les modifier si besoin.</p>
Exemples d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Auprès de jeunes (préadolescents et adolescents), sur le thème des modes de contamination et de prévention du VIH/Sida et autres infections sexuellement transmissibles. - Dans le cadre de séances d'éducation thérapeutique auprès de patients diabétiques, pour interroger les savoirs sur les glucides. - En formation d'éducateurs en santé sur une thématique particulière, pour s'appuyer sur les connaissances des stagiaires et insister sur les messages-clés.

Découvrez d'autres techniques en commandant l'ouvrage [sur notre site](#) !